



Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants des élus et représentants du personnel,

La CGT reconnaît la difficulté que le monde rencontre face à cette pandémie sans précédent et des constantes découvertes sur son sujet qui obligent chaque nation à s'adapter. La collectivité répond au fil de ces informations fournis par les instances scientifiques reconnues et les instructions données par le gouvernement.

Ce que nous regrettons, c'est le manque de partage entre les directions concernées à mettre en œuvre des actions recommandées par l'ARS et l'INRS, qui ont les connaissances scientifiques, et les représentants du personnel qui ont la connaissance du terrain.

La CGT apprécie l'initiative du point téléphonique hebdomadaire. Cependant elle le trouve décevant par le manque de transparence. En effet, nous apprenons seulement une fois les faits accomplis les modalités et protocoles envoyés aux agents des lycées et des sites administratifs.

Déjà, nous avons fait remonter les quelques couacs ou alternatives manquantes dans les fiches protocoles. Ce qui a prévalu à des réajustements complémentaires, de limiter les us et coutumes dans les processus de nettoyage et l'usage de produit demandant une attention complémentaire.

Nous vous demandons d'être associé aux protocoles déjà en place et à ceux qui seront à venir. La CGT n'est pas seulement un gravier dans le fond de la chaussure de la collectivité, ni du poil à gratter. Dans ces circonstances difficiles, et celles à venir, notre syndicat demande à être actif, et participatif auprès de la collectivité, pouvoir amender dans la mesure du possible les outils utiles à toutes et à tous. Nous demandons à la collectivité de travailler collectivement pour trouver les solutions pouvant garantir au mieux la protection de la santé des agents ; nous devrions sur ce point que nous entendre.

Tout comme la collectivité, nous savons que les risques Psycho sociaux sont, la partie cachée de l'iceberg pour l'ensemble du personnel. Il faudra être vigilant tant sur le plan managérial, que matériel. C'est pour cela, que la CGT veut être informé, pour apporter les remarques utiles et non anxiogène et avoir l'assurance que les agents travaillent dans un environnement de protection optimale. Nous ne souhaitons pas voir apparaître des cas de droit de retrait à cause de manquement, de situation d'insécurité, de problème lié à la double autorité, d'erreur d'appréciation de la hiérarchie. L'effet anxiogène en serait amplifié.

Nous vous remercions par avance de reconnaître le bien fondé de notre volonté à être acteur en cette période de confinement et de son après. Comme vous le savez, si vous voulez que les changements à venir soient acceptés par le personnel de la région Normandie, il faut que les agents en soient les acteurs, particulièrement mais non exclusivement par leurs représentants.

Les Elus CGT

Pour sa part la CGT est intervenue auprès de la présidente de séance sur les questionnements ci-dessous des agents des lycées et sites administratifs.

1 er point : La préparation avant l'arrivée des agents dans les établissements et sites administratifs
Une des préoccupations des agents est la mise en place en temps et en heure des protocoles, la présence avant leur arrivée du matériel de protection et produit nécessaires. Nous demandons à la collectivité d'aller plus loin que les masques et le gel hydroalcoolique .Comme annoncé dans la déclaration préalable, la CGT se refuse de voir des droits de retraits d'agents pour insuffisance ou/et un sentiment réel de manque de sécurité dans leur mission.

2 ème point : Conditions de reprise au travail Nous savons, mais nous en demandons ici la confirmation, que la reprise sera sous forme de volontariat. Pourriez-vous nous assurer que les agents auront au préalable eu un avis médical tant sur leur santé qui pourrait être à risque ou au contraire être asymptomatique ? Quel sera le devenir de ces personnes à risque, dans la durée ? Vu le grand nombre d'agents, est-ce que la Région proposera un test de dépistage à faire par les médecins traitants ou autres procédures ? Quels sont les pistes de réflexion pour assurer l'entretien des locaux, de maintenance, de restauration et accueil des internes dans la période de reprises partielles ? Quelle sera la procédure pour le nettoyage des tenues de travail ? Il y aurait-il un nombre suffisant de sac hydrosoluble ou un protocole alternatif ? Concernant la reprise des équipes mobiles de la DBR et DRTN, avez-vous prévu un assouplissement pour se rendre sur leur lieu de chantier au lieu de leur établissement support afin de limiter le nombre d'agent par véhicule ou de navettes ? Comment est assuré l'information/Formation des protocoles par fiches métiers aux RET et chefs de services au vu de l'évolution de la connaissance du virus ? Quel travail a été fait sur l'occupation progressive des bureaux communs, en particulier ceux occupés au-dessus des normes, de la restauration dans les deux sites

3 ème point : Les Risques Psycho Sociaux Quel bilan à ce jour la collectivité fait suite au confinement ? Quel retour de la cellule d'écoute ? Qu'a prévu la collectivité pour les agents qui sont ou seront durement impactés psychologiquement ?